Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 6

Artikel: L'air de Paris
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348611

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Air de Paris

par le major EMG Jean-François Chouet

Le 6 juin 1944 était lancée l'opération «Overlord» par laquelle était mise en route l'offensive alliée sur le continent européen qui devait aboutir à la capitulation sans condition du IIIe Reich. A l'heure où paraîtront ces lignes, la presse quotidienne et les hebdomadaires auront rendu compte des fastes de ce quarantième anniversaire.

Une brève balade en Normandie, dans les derniers jours de mai, nous permettra de compléter quelque peu l'information et, comme il se doit, d'y apporter un modeste commentaire.

Retenons trois points.

D'abord, le monumental problème que pose la sécurité. Les exigences posées aujourd'hui par les services responsables de l'intégrité corporelle des chefs d'Etat et de gouvernement sont telles que l'on en vient à se demander si la planification du quarantième anniversaire d'«Overlord» n'est finalement pas plus complexe que celle de l'opération elle-même. Rien n'est simple. Qu'on en juge: Tous viennent en avion, sauf Sa Majesté britannique qui voyage à bord du *Britania* par voie maritime. Les grands de ce monde sont transportés par des hélicoptères de l'armée française, sauf M. Reagan qui utilise un hélicoptère américain. On pourrait multiplier les exemples. Fin mai, les services de sécurité arpentaient «Omaha Beach», lieu de débarquement d'une division américaine, à quelques mètres d'un des plus grands cimetières du monde (10 000 tombes de soldats américains) en compagnie d'un officier supérieur français aux bien lourdes responsabilités. Sur la route nationale, on était déjà prévenu: aucun trafic ne sera autorisé le 6 juin.

Aussi loin que remontent mes souvenirs, un anniversaire a toujours été l'occasion de se réjouir, de fêter, de se détendre. Comment se fait-il que l'on en soit si loin?

J'écris le 4 juin. Fasse le Ciel, notamment pour mes camarades français, que tout se soit bien passé!

Le maire adjoint de Bayeux a remis la médaille de sa ville à un ancien commandant de division SS. Est-ce une erreur, ou est-ce une faute? Il ne nous appartient pas d'en trancher ici. Une constatation s'impose toutefois: répétée, la dix-neuvième lettre de notre alphabet constitue un obstacle à la vraie, à la totale réconciliation.

Ils ne passeront pas sur ce que le «Canard enchaîné» appelle les «étranges lucarnes», ces anciens combattants venus des Etats-Unis rendre hommage à leurs camarades dormant de leur dernier sommeil au cimetière de Colleville. Les impératifs de la sécurité ne leur permettant pas d'accomplir leur pèlerinage ce 6 juin-là, ils sont venus plus tôt, presque anonymement, mais portant bien haut le «Star Stangled Banner». Ce qui m'a frappé, c'est, à côté de deux ou trois rescapés, la présence d'une majorité de jeunes qui, n'ayant de toute évidence pas vécu l'événement, s'étaient tout de même

payé la traversée de l'Atlantique pour cette discrète manifestation du souvenir.

«Vaincre la guerre», l'ouvrage récemment publié par le général Copel, ne laisse guère indifférent ici. La référence faite à mainte reprise par l'auteur au système de milice conduit tout naturellement l'officier suisse à être très souvent interpellé. Le sentiment le plus généralement exprimé est qu'une armée constituée comme celle de la France ne saurait aller aussi loin dans la voie de la milice que le suggère le général Copel. L'objection majeure tient à ce que l'«appel des réservistes» (correspondant *grosso modo* à des CR de durée réduite) risquerait fort d'être un échec. Question d'habitude ou de tradition. En France, lorsque le soldat a accompli son année de service, il est libéré de ses obligations militaires. Voyez les offres d'emploi qui exigent ce genre de qualification!

Il n'empêche que le gouvernement français est tenté par le système de milice. La presse d'ici y revient périodiquement.

Mais, outre que le système suisse de milice n'est pas un produit d'exportation, il y a lieu de tenir compte d'un facteur aussi important, sinon plus, dans les armées qu'ailleurs: la tradition. Et la tradition française veut, notamment, que l'armée soit encadrée principalement par des professionnels. Et c'est là, me semble-t-il, que se dresse et se dressera le principal obstacle à l'adoption par l'armée française d'un système apparenté au nôtre.

J.-F. C.

Nous avons reçu

Actes du Symposium 1983

L'Unité d'enseignement et de recherche de Verte-Rive, émanation du Centre d'histoire, a tenu l'an passé un symposium dont il publie les interventions*. M. G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral et chef du DMF, avait apporté, par son discours inaugural, son soutien à l'étude de l'histoire militaire en rappelant que l'on n'explique pas le comportement des hommes ni l'évolution de la société en écartant la guerre de l'histoire.

Plusieurs travaux ont été réunis dans ce volume: «Les Romains dans le Haut-Rhin», une étude de l'archéologue des cantons de Thurgovie et de Schaffhouse, qui met en évidence la densité des sites romains jalonnant le parcours de Bâle au Lac de Constance. Hubert Foerster, archiviste adjoint de l'Etat de Fribourg, présente le métier de fantassin, tel qu'il est révélé par l'iconographie des années 1500, notamment par Diebold Schilling.

Jürg Stüssi, en évoquant François-Louis de Saint-Saphorin, présente quelques aspects de la guerre contre les Turcs à la fin du XVIIe siècle, alors qu'Antoine Fleury examine les enseignements que les observateurs militaires suisses (notamment le futur colonel divisionnaire Constam) retirèrent de la guerre civile espagnole. Constam estimait l'armée suisse mieux équipée que les nationalistes.

Le professeur italien Antonello Biogini expose la première hypothèse opérative italienne contre la Suisse sous ses aspects politiques et militaires. Tout cela date de la fin du siècle dernier. Etude qui se poursuit par celle de Hans Eberhart qui évoque à cet égard les mesures prises par l'EMG suisse en vue d'assurer la défense du front sud.

Le volume s'achève avec la contribution d'un professeur français, René Quatrefages, qui évoque «une source pour l'histoire des Suisses au service étranger: l'exemple espagnol au XVIIIe siècle».

* Actes du Symposium 1983, Centre d'histoire 1983.